

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU C.C.A.S.  
30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le 30 septembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune, régulièrement convoqué le 22 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Michelle JOB, Vice-Présidente.

**Nombre de membres présents : 6**

**Nombre de pouvoirs : 2**

**Nombre de votants : 8**

**Présents** : Messieurs Laurent BOY et Bernard MALIGE, Mesdames Michèle JOB, Nadine VILOTTE, Sylvie SAVY et Edith OF

**Pouvoirs** : Madame Dominique NICOLA qui a donné pouvoir à Madame Sylvie SAVY, Monsieur André GALLINARO qui a donné pouvoir à Madame Michelle JOB

**Absents excusés** : Messieurs, André FAGGION et Jacques ROYERE, Madame Sophie TIRMAN

**Secrétaire** : Madame Sylvie SAVY

Madame Sylvie SAVY a été nommée secrétaire de séance.

Liste des délibérations		Décision
N°25-09-30/ D01	Choix des modalités de reconduction du partenariat Siel Bleu	UNANIMITE des membres présents et représentés
N°25-09-30/ D02	Autorisation d'accueillir des collaborateurs à titre bénévole dans le cadre des ateliers informatiques	UNANIMITE des membres présents et représentés

Madame Michelle JOB, la Vice-Présidente, ouvre la séance à 18h20 et vérifie le quorum.

La Vice-Présidente demande si le compte-rendu de la séance du 5 mai 2025 appelle des observations.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

---

### **1- Choix des modalités de reconduction du partenariat Siel Bleu**

**N°25-09-30/ D01**

Madame la Vice-Présidente explique avoir demandé une subvention auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie pour financer le programme d'activités physiques adaptées destiné aux personnes de 60 ans et plus proposé sur la commune par l'association Siel Bleu.

La subvention de 6 400 € attribuée permet au CCAS de proposer des séances gratuites pour 2 groupes du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante.

Reste à la charge du CCAS les 15 € d'adhésion annuelle.

**Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITE des membres présents et représentés d'approuver la prise en charge du montant de l'adhésion à Siel Bleu, d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette prise en charge et tout document relatif à ce partenariat, d'autoriser la dépense de 6 400 € TTC, d'autoriser la dépense de 15,00 € TTC, dit que les dépenses seront inscrites au budget 2025 et 2026.**

### **2- Autorisation d'accueillir des collaborateurs à titre bénévole dans le cadre des ateliers informatiques**

**N°25-09-30/ D02**

Dans le cadre de la mise en place d'ateliers informatiques, Madame la Vice-Présidente explique au Conseil d'Administration qu'il convient, dans la mesure où les ateliers sont assurés par des animateurs bénévoles, d'autoriser leur accueil.

**Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITE des membres présents et représentés d'autoriser l'accueil de collaborateurs à titre bénévoles dans le cadre des ateliers informatiques jusqu'au 30 juin 2026, d'autoriser M. le Président à signer la convention de mise à disposition des locaux et matériels municipaux avec chaque participant.**

### **3- Questions diverses**

#### **❖ Repas des ainés :**

Mme JOB aborde le repas des ainés prévu le 15 novembre prochain. Il y a, pour le moment une quinzaine de personnes inscrites. Une communication est actuellement diffusée sur le panneau lumineux pour rappeler aux personnes de s'inscrire. Il est également prévu d'envoyer un sms aux habitants. La cantinière qui doit normalement cuisiner le repas étant en arrêt maladie, il faudrait envisager de faire appel à un traiteur si elle ne revenait pas d'ici le repas.

#### **❖ Siel bleu :**

La Vice-Présidente présente le bilan réalisé par Siel bleu concernant la saison passée (2024/2025). Pour elle, la façon dont il a été rédigé paraît moyennement satisfaisante. Du fait du changement d'intervenants notamment, sur la fin d'année, les tests réalisés n'ont pas donné des résultats très concluants et parlants.

Cette année, un nouvel intervenant devrait stabiliser les choses.

Mme JOB informe qu'une personne de Bouloc a demandé à intégrer les cours de Siel bleu. Il lui a été indiqué que s'il restait de la place d'ici fin septembre, elle pourrait s'inscrire. Ceci est le cas, elle sera donc prévenue cette semaine.

❖ **Bourse au BAFA :**

Deux jeunes se sont rapprochées du CCAS cet été pour avoir des informations sur la bourse au BAFA. Une des jeunes a quasiment finalisé son dossier et nous n'avons pas encore de retour de l'autre jeune.

❖ **Voyage des CM2 :**

Monsieur BOY informe que cette année encore il n'y a aura pas de voyage scolaire pour les CM2 et le regrette (comme plusieurs parents avec lui).

Il fait part d'un projet réalisé à Grenade entre les jeunes d'un club sportif et le CCAS. Ces joueurs se sont rendus chez des personnes en difficulté ou du troisième âge afin de les aider à entretenir leur jardin, faire du tri dans leur garage, ...

Monsieur BOY aimerait reprendre cette idée à Villeneuve-lès-Bouloc : organiser une journée ou demi-journée avec les enfants du CM2 et leurs parents pour rendre des services aux habitants en ayant exprimé le besoin pour en contrepartie bénéficier d'une aide financière du CCAS pour participer à un séjour que les parents organiseraient pour ces CM2 hors cadre école.

Les membres du CCAS présents trouvent le projet intéressant. Nous allons voir comment cela serait réalisable.

❖ **Logements sociaux :**

Mme SAVY informe qu'elle effectuera, avec Mme JOB une visite des 4 logements sociaux achetés par Toulouse Métropole habitat en VEFA au promoteur AVA PROMOTION le jeudi 16 octobre 2025 à 9h00.

**La Vice-présidente lève la séance à 19h30**

**La Vice-Présidente,  
Mme Michelle JOB**



**La secrétaire de séance,  
Madame Sylvie SAVY**

